

WEEK END TRAPPEUR VAL FERRET

Les Balcons du Val Ferret (Italie)
Randonnée itinérante accompagnée
2 jours / 1 nuit



Le versant Italien du massif du Mont-Blanc malgré bien des attraits reste assez peu connu. Pourtant la hardiesse des murailles de granite et leurs nombreux glaciers suspendus forment un paysage peu courant dans les Alpes.

Nuit en refuge grand confort sur le versant opposé, à 2000 m d'altitude. Ascension du col Entre Deux Sauts permettant un très bel itinéraire en boucle dans les mélèzes.

PROGRAMME

Jour 01 : Samedi : Accueil en gare de St Gervais le Fayet, votre accompagnateur organise le passage du tunnel du Mt Blanc avec les véhicules des participants et le sien.

Départ de Planpincieux 1593m. Itinéraire à plat durant 1h30à 2h. Les hautes parois de l'Aiguille de Rochefort et des Jorasses nous dominent. Enfin parmi les mélèzes nous montons vers le refuge situé à 2025m. Grand confort, le refuge est chauffé et on peut en option dormir en chambre. Vue admirable depuis le refuge.

Dénivelée : + 432 m

Horaire : 4 h 00 mn

Jour 02 : Dimanche : Montée vers le pas Entre deux Sauts, col situé à 2524m. Si les conditions le permettent, belle descente sur le vallon d'Armina et ses bergeries cachées sous la neige. Descente ensuite dans les mélèzes vers Planpincieux. En cas de conditions avalancheuses nous repassons par le refuge et les somptueux lacs de Combale.

Retour prévu vers 16h aux voitures.

Dénivelée : + 499 m / - 931 m

Horaire : 5 h 30 mn

- Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre accompagnateur pour s'adapter aux conditions météorologiques et nivologiques -

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Samedi à 9h30, devant la gare de St Gervais le Fayet.

Accès voiture :

L'autoroute A40 (via Bellegarde sur Valserine), ou l'autoroute A41 (via Annecy) jusqu'à la sortie St Gervais-le Fayet. La gare est dans le centre du Fayet sur votre gauche.

Les personnes venant en voiture pourront laisser leur véhicule sur le nouveau parking de la gare (gratuit).

Accès train : Gare SNCF de St Gervais le Fayet.

Arrivée la veille car les trains de nuit ont été supprimés !

Paris- Gare-de-Lyon 19h09 – Le Fayet 23h56

Horaires 2017 sous réserve pour 2018

Accès avion : Aéroport de Geneve-cointrin.

DISPERSION

Gare de ST Gervais vers 18h00

Retour train : Gare SNCF de St Gervais le Fayet.

Le Fayet 18h04 – Paris-Gare-de-Lyon 22h45 (Via Bellegarde)

Hébergement avant ou après la randonnée :

- Hôtel des Deux Gares, à proximité de la gare, tel. 04 50 78 24 75 - www.hotel2gares.com
- Hôtel Terminus Mont-Blanc, à proximité de la gare, tel. 04 50 93 68 00
- Hôtel le Bouchon des Aravis, à proximité de la gare, tel. 04 50 78 09 22

FORMALITES

Carte d'identité et de membre de la FFME ou du CAF (si vous êtes adhérent).

NIVEAU

Marcheurs sportifs.

Randonneurs niveau 3 sur une échelle de 5.

Itinéraire de montagne avec des dénivelées de 450 m de moyenne.

Le rythme est lent, adapté à chacun et permettant de contempler le paysage. Pas de difficultés technique majeure, même si parfois la descente peut être raide, aucune crainte à avoir.

Dénivelée moyenne : 450 m

Horaire moyen : 5 h 00 mn

Maximum : 6 h 30 mn

HEBERGEMENT

Une nuit en refuge gardé très confortable, en dortoirs. Dortoir de 10 à 12 places avec couettes.

Douche chaude, WC et lavabos à l'étage.

Il est possible de coucher en chambres de 2 avec un supplément de 18 €/personne et selon disponibilités.

Un drap-sac est indispensable pour dormir au refuge (possibilité d'en louer sur place – 3 €)

Les repas :

Le dîner et le petit déjeuner sont pris au refuge, ce sont des repas chauds servis à table. Les pique-niques sont préparés par votre accompagnateur.

TRANSFERTS INTERNES

Le trajet de St gervais à Entrève, aux portes du Val Ferret, est effectué avec les voitures des participants. Un regroupement sera organisé par votre accompagnateur et les frais seront partagés (notamment le tunnel du Mont-blanc).

PORTAGE DES BAGAGES

Sac à dos comprenant vos affaires et les pique-niques de midi, fournis par Espace Evasion.

GROUPE

Les groupes sont constitués de 6 à 12 personnes/guide.

ENCADREMENT

Yves ou Jean François, Accompagnateur en Montagne français, spécialiste de la randonnée hivernale.

MATERIEL FOURNI

Pour ces randonnées en raquettes il vous sera fourni une paire de raquettes "Inook Expert" très performantes. Leur système de fixation s'adapte à tous les types de chaussures (si vous avez un doute appelez-nous). Pour compléter l'équipement nous vous proposons des bâtons de ski.

Matériel de sécurité

Bien que le parcours soit adapté à la pratique de la raquette, il est indispensable d'être muni d'un DVA (Appareil de Detection de Victime en Avalanche), d'une pelle et d'une sonde. Ce matériel vous sera prêté pour le week-end. Ce sera l'occasion d'apprendre à utiliser cet appareil.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Nous vous conseillons d'emporter : **OBLIGATOIREMENT** :

- **sac à dos de 40 à 45 litres** au moins pour la journée (sur lequel on puisse fixer les raquettes)
- chaussures de haute montagne imperméables
- au moins deux paires de chaussettes en laine
- guêtres, gants ou moufles (2 paires), bonnet
- pantalon aussi étanche que possible
- chemise chaude ou pull col montant, linge de rechange
- pull chaud ou veste polaire
- anorak, doudoune ou veste type Gore Tex
- gourde 1 litre (alu léger ou isotherme)
- lunettes de soleil (**de glacier**), crème solaire **haute montagne**, protection lèvres
- couteau pliant type Opinel, couverts et boîte hermétique type tuperware pour les salades du midi (et 1 petit gobelet en plastique pour le café).
- une petite pharmacie (entre autres de quoi soigner d'éventuelles ampoules)
- linge de rechange
- une lampe de poche
- papier hygiénique
- un sac en drap (couette et oreille fournis)
- un sac en plastique (en cas de pluie, pas de meilleure protection pour vos affaires !)
- une pièce d'identité

ÉVENTUELLEMENT : des sous-vêtements en microfibre, une cape de pluie, une lampe de poche, des jumelles, un appareil photo...

DATES ET PRIX

Dates : au choix du 26 décembre 2017 au 14 avril 2018

Pour les groupes constitués de 6 personnes minimum

Nombre de personnes	Prix par personne	
6 à 7 personnes	195 €	1 guide
8 à 9 personnes	170 €	1 guide
10 à 12 personnes	155 €	1 guide
13 à 15 personnes	185 €	2 guides
16 à 18 personnes	170 €	2 guides
19 à 21 personnes	160 €	2 guides
22 à 24 personnes	150 €	2 guides

Supplément chambres de 2 : 18 €/personne (selon disponibilités)

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation et l'encadrement
- la nourriture et l'hébergement en pension complète
- le prêt des raquettes et des bâtons et du matériel de sécurité

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- l'équipement individuel
- le transport
- l'équipement individuel
- l'assurance annulation - assistance - rapatriement - interruption de séjour 3.9
- tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

POUR EN SAVOIR PLUS

CLIMAT – ENNEIGEMENT

Nous sommes avant tout des randonneurs et si la neige vient à manquer nous assurons tout de même le départ de nos séjours.

L'ambiance et la luminosité hivernale seront au rendez-vous même si il faut porter les raquettes sur le sac pour rejoindre la neige.

Ce week-end peut être annulé en cas de mauvaise météo ou de fort risque d'avalanches. La décision est prise le jeudi soir.

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel :0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

CFF : trains suisses <http://www.sbb.ch/fr/>

Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiure.com www.allostop.net

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement).

En cas de désistement de l'ensemble du groupe les sommes retenues seront les suivantes :

- Plus de 30 jours avant le départ : 10% du montant du séjour avec un minimum de 30 €.
- De 30 à 15 jours avant le départ : 50% du montant du séjour.
- Moins de 15 jours avant le départ : 100% du montant du séjour.

Le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE MULTI-RISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odyssée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier. Il est disponible sur www.espace-evasion.com ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

L'Assurance Annulation

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les évènements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. **Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assesseur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une **assistance rapatriement personnelle** devront nous fournir une attestation et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie frais de recherche et secours** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 MOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –

Assurances Piquet-Gauthier – BP 27 – 69921 OULLINS Cédex